

Réouverture du Panoramique des Dômes le vendredi 21 mai 2021

Informations suite au COVID-19

Mesures sanitaires mises en place sur le site

En raison de la crise sanitaire COVID-19, le Panoramique des Dômes a mis en place toutes les **mesures de protection** nécessaires afin de **garantir la sécurité** de tous les visiteurs sur le site.

- ▶ Port du masque obligatoire dans le train et dans les intérieurs
- ▶ Mesures de distanciation sociale via un marquage au sol
- ▶ Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les visiteurs sur le site
- ▶ Modification des flux dans tous les espaces de visites
- ▶ Nettoyage et désinfection quotidien des rames
- ▶ Réduction de 50% de la capacité d'accueil dans le train
- ▶ Réduction de la capacité d'accueil dans les boutiques et dans les espaces de visite
- ▶ Réouverture de la restauration en terrasse à partir du 21 mai

Procédure de prolongement des billets et des abonnements

Suite au confinement, période où nous étions fermés, nous avons décidé de prolonger les billets et les abonnements pour toutes les personnes qui le souhaitent et **qui en feront la demande sur place en billetterie avant le 31 juillet 2021.**

→ **Titre en cours de validité** : Nous prolongeons les titres de transport des personnes qui le souhaitent et qui en font la demande sur place en billetterie avant le 31 juillet 2021 de la durée de notre absence soit 202 jours

→ **Titre périmé entre le 30 octobre et le 21 mai** : Nous prolongeons les titres de transport du nombre de jours perdus (exemple : votre abonnement se terminant le 3 janvier, vous avez donc perdu 66 jours, le Panoramique des Dômes vous prolongera donc votre abonnement de 66 jours à partir du jour de notre réouverture)

Afin de préparer au mieux votre demande de prolongement de vos billets/abonnements, veuillez compléter et remettre la [demande de prolongement](#) à la billetterie le jour de votre visite.